



# S'engager durablement avec la charte Tourisme Durable

Parce que les ressources naturelles et humaines sont les richesses de ce territoire, les acteurs du tourisme, en signant la charte Tourisme Durable initiée par le Pays Adour Landes Océanes, s'engagent à :

## Acheter éco responsable et local

Pour un dynamisme économique responsable dans le respect de notre environnement

- Favoriser des prestataires et des fournisseurs éco-responsables ou locaux
- Préférer des produits écolabellisés ou alternatifs peu nocifs pour l'environnement

## Réduire la consommation d'énergie

- Remplacer les équipements électriques par des appareils de classe A
- Éteindre les appareils électriques et les veilles

Les veilles représentent  
**20%** de la consommation  
globale d'énergie

## Favoriser la biodiversité

- Entretien des espaces verts sans pesticide
- Utiliser des espèces végétales locales

## Préserver la ressource en eau



- Préserver la qualité de l'eau en ne déversant aucun produit nocif dans le réseau d'évacuation ou les espaces naturels, et éviter l'usage des produits dangereux
- Installer des économiseurs d'eau

## Diminuer la production de déchets

- Proposer le tri sélectif ou indiquer un point tri facile d'accès
- Utiliser des produits limitant la production de déchets ou facilement recyclables

**588 kg** de déchets collectés  
par habitant par an

## Sensibiliser à cette démarche



Pour des relations différentes entre nous et avec notre environnement

- Informer la clientèle et le personnel
- Mettre à disposition une documentation relative à l'environnement local

**Des petits gestes pour  
de grandes économies**